

## FISCALITE INTERNATIONALE DES PERSONNES PHYSIQUES

### Objectifs de la formation

Comprendre la logique fondamentale de la fiscalité internationale  
Distinguer les régimes fiscaux des résidents et de non-résidents  
Distinguer les régimes fiscaux des salariés expatriés et impatriés

### Méthodologie pédagogique

Apports juridiques théoriques et pratiques  
Examen d'une convention internationale au choix des participants  
Echange de pratiques entre les participants

### Supports pédagogiques

Un support de formation  
Un support annexe de documents de travail

**Nombre de participants** : 2 à 8

**Public** : Cabinets de gestion du patrimoine, Consultants, Contribuables concernés

**Durée** : 2 journées de 7 heures

**Coût** :

Inter : 800 € HT par participant

**Animation** : Par un formateur-consultant qui assure également des missions de conseil en entreprise

**Evaluation** : La formation est évaluée par les participants à l'issue de la journée

### Programme indicatif

#### I / La fiscalité et l'organisation du patrimoine

- 1/ La territorialité des droits de mutation à titre gratuit
- 2/ La territorialité de l'ISF
- 3/ Le « trust »

#### II / L'Impôt sur le Revenu en droit fiscal international

##### 1/ Les principes

- Les contribuables domiciliés en France
- Les non-résidents
- Le transfert de domicile
- La lutte contre l'évasion fiscale

##### 2/ Le régime fiscal des salariés

- Expatriés
- Impatriés

#### III / Les conventions fiscales internationales

##### 1/ Principes

- L'application des conventions fiscales
- La méthode
- L'élimination de la double imposition

##### 2/ Applications pratiques

- a) Etude approfondie du modèle OCDE
  - b) Etude approfondie d'une convention de double imposition au choix de la stagiaire formée, par exemple la convention franco-suisse
- Impôts sur la fortune et sur le revenu